



Snudi-FO86

Tel : 05.49.52.52.83 et 06.60.41.34.85

21 bis rue A. Orillard - 86035 POITIERS CEDEX

snudifo86@gmail.com - www.snudifo86.org

*L'indépendance au service des personnels*

## CARTE SCOLAIRE DE RENTREE :

**Pénurie de postes, manque de moyens,  
enseignants exposés !  
Une rentrée sereine ?**

### Compte rendu du CTSD de rentrée : 4 septembre 2018

Sommaire :

- carte scolaire
- questions diverses :
  - o LC
  - o Recrutement de contractuels
  - o Inclusion et établissements spécialisés
  - o Carte REP
  - o AESH et CAE

## CARTE SCOLAIRE

**Avec 3 postes en réserve, pas de surprise quant aux insuffisances, aux situations intenable que les collègues de la Vienne devront subir cette année encore. C'est de nouveau une rentrée sur « fonds de tiroir ».**

**Demandes d'ouvertures, demandes d'annulation de fermetures, hausse des effectifs : la FNEC FP FO 86 a porté les dossiers que lui ont confiés les écoles**

**A Montmorillon, à Chauvigny, à Naintré, à Cenon sur Vienne, à Civray, des fermetures de classes ont fait suite aux fusions d'école et aux restructurations lors de la carte scolaire de mars 2018. La FNEC FP FO 86 avait alerté les collègues à ce sujet : ces fermetures permettent de lisser les effectifs sur plusieurs écoles et donc de**

fermer des classes plus facilement. Les services du DASEN ont vendu des écoles modernes et innovantes à nos collègues. Bilan : ces mêmes écoles ont des classes qui ferment malgré des effectifs de nouveau élevés, avec une moyenne de 26,5 par classe à l'école maternelle Anne Frank de Naintré par exemple.

**A Vouillé, à Quinçay, à Biard, à Montamisé, à Bonnes, à Ayron, à Dissay maternelle, les fermetures de classe provoquent une hausse des effectifs en cette rentrée.** A Montamisé la moyenne est de 27,11 élèves par classe après fermeture d'une classe ! L'école a pourtant +3 élèves comparé à l'année précédente, mais avec une classe en moins ! A l'école élémentaire de Biard, ce sont 109 élèves sur 4 classes qui ont fait leur rentrée, contre 107 l'an dernier sur 5 classes... soit une moyenne de 27,25 élèves par classe, là aussi la situation fait suite à une mesure de fermeture prononcée en mars !

**Les REP aussi sont concernées par ces mesures de fermeture : alors que le Ministère fait la promotion des CP et CE1 à 12 élèves dans les zones sensibles pour favoriser les apprentissages, dans ces mêmes secteurs, des classes ferment ou sont surchargées.**

**Nos collègues de la maternelle Andersen de Poitiers en font les frais :** ils demandaient l'annulation de la mesure de fermeture. FO et les collègues de l'école l'avaient déjà annoncé au mois de juin, les effectifs de l'école sont remontés et il y a 177 élèves inscrits (dont 6 TPS) pour 7 classes (ici aussi c'est plus d'élèves que lorsqu'il y avait 8 classes !), soit une moyenne de 25,2 élèves par classe, dans une école classée REP, et qui devrait être une priorité si l'on en croit les promesses du Ministère !

**Ce sont aussi des écoles qui n'ont de cesse depuis plusieurs mois de demander une ouverture de classe pour cette rentrée.** A l'école maternelle d'Ingrandes, les collègues commencent cette année scolaire avec 29 et 27 élèves sur 2 classes. Et ce n'est pas avec des effectifs forts et en maintenant les RASED dans un état de décrépitude que les problèmes se résoudreont à Ingrandes, comme partout ailleurs.

**A l'école l'ermitage de St Benoît,** FO avait déjà porté la demande d'ouverture en mars et en juin : sur 6 classes, 5 ont 27 élèves et ce sont 10 inclusions qui doivent être organisées dans ces conditions déjà difficiles, soit une à deux inclusions par classe.

**A Poitiers Coligny-Cornet, école également avec ULIS, avant inclusion la moyenne atteint déjà 27 élèves par classe.**

**Comment les collègues de ces écoles peuvent-ils mener à bien ces inclusions et leur travail quotidien dans ces conditions, avec 29 élèves par classe de moyenne après inclusion ?**

**Faut-il que d'autres accidents arrivent, que le nombre de collègues en arrêt maladie ou en burn-out augmente encore pour que le Ministère stoppe ces politiques nocives pour les collègues et pour les élèves ?** Car il n'y a pas qu'à St Benoît que le problème se pose : l'inclusion à tout prix continue de dégrader les conditions de travail de nos collègues et de multiplier les problèmes dans les classes au lieu de les résoudre.

**ARBITRAGES DU DASEN** (2 postes restants et 1 poste de plus après fermeture du poste coordonnateur académique REP)

St Benoit Ermitage élém. : 1 ouverture de poste

Lhonnaizé : 1 ouverture de poste

Daudet maternelle : 1 ouverture de poste

**Commentaire FO : Avec une dotation ministérielle de 0 poste, de nombreuses écoles restent sans solution. « Les équipes vont devoir tenir bon » a regretté le DASEN. FO continue de demander que la dotation soit abondée.**

Brux : 1 TR BD à l'année (moyen provisoire pour alléger les équipes)

Chiré en Montreuil : 1 TR BD à l'année (moyen provisoire pour alléger les équipes)

Les équipes peuvent utiliser ce moyen comme elles le souhaitent : en surnuméraire, ou pour ouvrir une classe à l'année.

**Commentaire FO : Ces moyens n'ouvrent pas droit à modification des quotités de décharge de direction.**

2 postes Maître G sont gelés (Neuille Ferry et Montmorillon Rossignol) pour disposer de 2 postes de Brigades d'appui (BD « pompier »), avec appel à candidature à venir.

**Commentaire FO : Le Ministre prépare les incendies, le DASEN envoie « les pompiers ».**

Fusion d'école à St Gervais les 3 Clochers : 2 postes mater + 4 postes élém deviennent 6 postes primaire.

**VOTE** : 2 contre (2 FO), 4 pour (2 FSU/CGT, 1 UNSA, 1 SNALC), 4 abstentions (3 FSU/CGT, 1 UNSA)

**Commentaire FO : FO n'accepte pas que tant d'écoles soient laissées pour compte.**

# QUESTIONS DIVERS

## DEPARTEMENT BIENTOT DEFICITAIRE...

### LISTE COMPLEMENTAIRE : PAS D'AUTORISATION DE RECRUTEMENT !

#### Le DASEN envisage de recourir aux contractuels.

Le DASEN indique que l'excédent n'est que de +3. Autrement dit il n'y a que 3 PE de plus que nécessaire pour couvrir tous les postes. Le département sera donc à nouveau déficitaire très rapidement.

FO demande le recrutement de la liste complémentaire à hauteur des besoins.

Le DASEN indique ne pas avoir pour le moment l'autorisation d'y avoir recours : il envisage de recourir à nouveau à des contractuels comme pour la première fois en 2017-2018.

**ASH et orientation des élèves en situation de handicap** : 61 élèves en attente de place en IME ou ITEP (contre 14 en 2016-2017 et 35 en 2017-2018). Ils seront accueillis en attendant sur des structures écoles avec ULIS ou en EREA ...

**Commentaire FO** : Heureusement que le handicap est « la priorité » des gouvernements successifs !

**Nouvelle carte Réseau Education Prioritaire** : sera étudiée de nouveau en 2019.

**AESH, CAE** : 54 ETP rattachés au Rectorat (CDD de droit public) sont créés pour prendre le relais d'emplois aidés CAE/CUI. Cela correspond à environ 80 emplois d'AESH à temps partiel (24h/semaine payés 20h). 19,5 ETP du même type sont également créés, rattachés au lycée mutualisateur V. Hugo : cela correspond à 30 emplois d'AESH ici aussi pour prendre le relais d'emplois aidés.

En tout ce sont 120 personnels AESH qui vont basculer d'un contrat CAE vers un CDD, ouvrant droit après 6 ans d'exercice à une CDI-sation. (C'est la 3<sup>e</sup> année sur 5 du Plan de Dé-précarisation).

Il n'y aura par contre pas de créations supplémentaires : le DASEN a répondu que dans ces conditions il n'est pas possible d'envisager la création d'AESH-remplaçants (il faut se contenter de deux Brigades ASH rattachées au Saviscol), ni une augmentation du temps horaire de ces personnels pour leur permettre de comptabiliser leur temps de préparation, de recherche etc.

**Commentaire FO** : La « déprécarisation » ne concerne que le contrat de travail, avec possibilité de CDI après 6 ans de CDD ! Elle ne concerne ni les salaires, ni les conditions de travail, encore moins les droits des personnels (droit à mutation par exemple). FO continue de revendiquer un vrai salaire et un vrai statut pour les AESH.